

Compte rendu de la rencontre entre les organisations syndicales et le directeur du SI Mr Thomasz Blanc



Vos représentants ont été invités à rencontrer le directeur du SI de la DGFIP, Mr Blanc, accompagné de Mme Soulage, directrice de la production et de Mr Mota, directeur de la DPNUM. Etaient aussi présents la direction de la DISI GE et les directeurs des ESI.

Les sujets sont déroulés par les OS et concernent essentiellement les services informatiques.

Sur les questions indemnitaires, le DGSI répond qu'il n'a pas la main, il s'agit d'une revendication à destination du ministère de la fonction publique. L'augmentation des points ACF survenues en deux fois au mois de juin dernier et au mois de janvier prochain est évoquée, jugée insuffisante par les OS.

Le recrutement

Les difficultés de recrutement des personnels informaticiens sont toujours d'actualité, mais la tendance s'améliore. S'il est difficile de trouver des gens motivés pour passer des concours, la contractualisation permet de combler les postes laissés vacants suite aux mutations. Mr Blanc souligne qu'il s'agit d'une solution par défaut permettant de recruter des techniciens dans des domaines spécifiques.

-> Nous mettons en avant les différences de statut évidentes entre les fonctionnaires et les contractuels (CDI et CDD) : grille indiciaires différentes, répartition traitement/prime différente (calcul de la retraite), possibilité de négociation du salaire, travail à distance...

Réponse de l'administration : ces différences sont connues et l'administration essaye au mieux de les gommer, ou tout au moins de les réduire.

Commentaire de la CFTC : nous évoquons ces différences de statut à titre d'information, elles sont évidentes, et surtout, elles constituent un changement de paradigme au sein de la fonction publique. Il s'agit d'un point à surveiller. L'attractivité de la DGFIP reste un sujet important (cf : www.strategie.gouv.fr) dont les enjeux dépassent notre administration.

Centres DEVOPS

Les centres DEVOPS sont des services relativement jeunes au sein du SI de la DGFIP. Il s'avère que les méthodes de travail peuvent différer entre les différents sites.

Mr Blanc indique que la jeunesse de ces nouvelles méthodes de travail entraîne des différences. Il s'attend à ce que ces services tendent avec le temps vers une uniformisation. Il évoque aussi une note cadre à venir sur ces sujets.

Le schéma directeur

Plusieurs fois, le schéma directeur informatique est évoqué. Ce document n'a pas été mis à jour depuis longtemps, et il sert d'indicateur sérieux quant à l'avenir du SI de la DGFIP. Mr Blanc répond que ce document est en cours de rédaction depuis un certain temps, et qu'il sera publié en temps voulu, qu'il s'agit d'une réalisation complexe qui nécessite une mise à jour régulière.

Commentaire de la CFTC : le schéma directeur informatique a été longtemps un point de référence des projets du SI. C'est un regret que de ne pas l'avoir mis à jour depuis des années, car il constitue un pivot pour le SI et surtout, il permet d'exposer clairement les volontés de la direction concernant le SI et ses personnels.

Suppression d'emploi

Revenant sur le volet des suppressions d'emploi, Mr Blanc annonce que les personnels des services informatiques, déjà en situation critique, ne devraient pas être touchés en 2025.

Commentaire de la CFTC : nous restons vigilants sur ce point, après les sorties malheureuses du gouvernement "Barnier" et de son ministre de la fonction publique, la méfiance reste de mise quant aux futures politiques de suppression d'emploi à la DGFIP.

L'IA

Interrogé sur le sujet de l'IA, le chef de service indique des projets d'aide au développement sont en cours. Actuellement, l'IA ne peut être considérée que en tant qu'aide apportée aux programmeurs. La DGFIP se doit de rester prudente tout en prenant en compte les réalités des évolutions technologiques.

Les premières briques d'assistance à destination des équipes de développement devraient voir le jour en 2025.

Commentaire de la CFTC : l'évolution des technologies dans ce domaine est rapide. Les personnels informatiques sont coutumiers des bonds technologiques de leur domaine. Nous restons très prudents, malgré tout sur la manière dont sont utilisées ces technologies. L'IA doit être vue comme une assistance, et jamais comme une solution bon marché de substitution de l'humain.

L'équipe locale de la CFTC reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (quand nous avons les réponses...)

